

<http://pierre-alainmillet.fr/Velov-un-pas-en-avant-1154>



Velov, un pas en avant ?

- Agglomération -

Date de mise en ligne : vendredi 25 mai 2018

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le vice-président Pierre Hémon, en charge notamment des mobilités "actives" à la métropole de Lyon m'avait annoncé officiellement que Vénissieux bénéficierait de 4 ou 5 stations Velov... Ce mercredi 23 Mai, la métropole a annoncé le déploiement dans une conférence de presse qui ne donne pas de chiffres. Mais il semble se confirmer... 5 stations à Vénissieux...

Par contre, la carte des communes concernées confirme que la métropole répartit largement les stations dans le maximum de communes, au-delà même de la première couronne... comme à Neuville-sur-Saône ou Saint-Genis Laval... répartition très politique donc, alors qu'en même temps, on nous annonce une logique de stations rapprochés [1]. Le cahier des charges du contrat récemment renouvelé avec la société Decaud prévoyait 100 nouvelles stations Velov, dont une partie devait être en première couronne...

Apparemment, le contrat prévoit 80 stations, 40 dans Lyon Villeurbanne et 40 en première couronne. J'avais fait plusieurs [interventions en conseil de métropole](#) à ce sujet. Le refus de Gérard Claisse de me répondre clairement et les échos de discussions avec Decaud qui souhaitait "resserrer" les stations pour augmenter leur usage, nous inquiétait et on se demandait si au final, le nombre de stations hors Lyon Villeurbanne n'allait pas se réduire à pas grand chose... Cette inquiétude était renforcée par l'absence de tout échange sur ce sujet avec les communes, même pas au niveau technique où il est pourtant obligatoire de discuter pour l'utilisation de l'espace public...

Finalement, l'objectif de 40 stations hors Lyon Villeurbanne est maintenu, mais dans un saupoudrage sur de nombreuses communes qui va rendre le résultat pour les usagers peu visible... Cela dit, c'est un premier pas pour la première couronne et un premier pas pour Vénissieux, mais un bien petit pas...

Vénissieux, 3eme ville de l'agglomération est composée de quartiers différents, que la ville veut préserver dans leur histoire, et chacun de ces quartiers est légitime à demander la présence de Velov ! Certains parce-qu'ils sont mal desservis par les transports en commun comme le Charréard, d'autres parce-que ce sont de grands quartiers avec un taux d'équipement voiture bas, comme les Minguettes, d'autres parce-que la proximité avec Lyon rend incompréhensible de ne pas bénéficier d'un service métropolitain que nous payons tous dans la publicité, et comment exclure le centre ville ? ou des sites d'enjeu métropolitain comme le parc de Parilly ?...

Or, pour l'instant, la métropole n'a jamais discuté avec la ville sur les sites pertinents de stations Velov potentielles et leur cohérence. On suppose qu'une réunion sera rapidement programmée pour en discuter, mais il est clair que pour Vénissieux, il serait inacceptable de limiter les stations au nord de la ville proche de Lyon. Donc le nombre de stations doit pouvoir être adapté en fonction de la cohérence du service à l'échelle de la ville et des contraintes d'exploitation...

Sans bouleverser l'équilibre du contrat et de la répartition, la métropole doit chercher comment faire que ce premier pas soit significatif pour la 3eme ville de l'agglomération, ce qui suppose certainement de considérer que le nombre de stations n'est pas figé !

[1] on parle de 300 mètres entre stations...